LE 30 SEPTEMBRE 2024

Délibération n°20240901	Délégation du Conseil Municipal - Complément : Décision d'admission en non-valeur	Approuvée
Délibération n°20240902	Fixation du montant de l'indemnité de gardiennage de l'église - année 2024	Approuvée
Délibération n°20240903	Choix de l'entreprise pour le traçage des terrains de sports du complexe sportif.	Approuvée
Délibération n°20240904	Assainissement - approbation du projet de révision n°1 du plan de zonage d'assainissement des eaux usées - commune de guilliers	Approuvée
Délibération n°20240905	Travaux restaurant scolaire communal : Attribution lot 5-2	Approuvée

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT, la liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal est affichée, sous huit jours, à la porte de la mairie et publiée sur le site internet de la collectivité.

Guilliers, le 01/10/2024.

Morbinan

Le Maire,

Joël LEMAZURIER